



**COMMUNE
DE
PONT-A-CELLES**

**ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU
CONSEIL COMMUNAL**

DU 29 JANVIER 2018

SEANCE PUBLIQUE

1. PROCES-VERBAL de la séance du Conseil communal du 18 12 2017 – Approbation – Décision.
2. INFORMATIONS
3. ASBL ET AUTRES ASSOCIATIONS : Désignation des représentants communaux à l'A.S.B.L. « Centre Culturel de Pont-à-Celles » - Décision.
4. FINANCES : Redevance communale sur la fourniture de plaque commémorative pour les stèles mémorielles situées à proximité des parcelles de dispersion dans les cimetières communaux – Exercices 2018 à 2019 – Règlement – Taux – Décision.
5. FINANCES : Subside 2018 – Fondation VAN LANDSCHOOT – Décision.
6. FINANCES : Octroi de subventions en 2017 par le Collège communal – Rapport – Prise d'acte.
7. FINANCES : Vente de gré à gré d'un tractopelle Case type 580 hors service – Décision.
8. FINANCES : Acquisition d'une déchiqueteuse de branches pour le service Espaces verts – Marché de fourniture – Recours à la centrale du Service Public de Wallonie et choix des caractéristiques du matériel – Décision.
9. ENSEIGNEMENT : Enseignement fondamental – Direction – Ecole d'Obaix – Appel à candidatures pour une désignation à titre temporaire pour une durée supérieure à quinze semaines – Forme de l'appel – Approbation – Décision.
10. ENSEIGNEMENT : Enseignement fondamental – Direction – Ecole d'Obaix – Profil de fonction – Approbation – Décision.
11. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE : Organisation d'une plaine de vacances lors des congés scolaires de printemps et d'été 2018 – Périodes de plaine – Rémunération du personnel – Décision.
12. URBANISME : Décret du 06 02 2014 relatif à la voirie communale – Article 129 du C.W.A.T.U.P. – Aménagement d'une voie lente dans les villages de Viesville et Thiméon – Avis – Décision.

13. PATRIMOINE : Gestion du site de la gare à Pont-à-Celles – Convention avec la S.A. S.N.C.B. et S.A. B-PARKING – Approbation – Décision.
14. CULTURE : Bibliothèque Communale de Pont-à-Celles – Plan Quinquennal de Développement de la Lecture (PQDL) – Modification – Approbation – Décision.

HUIS CLOS

15. PATRIMOINE COMMUNAL : Vente de gré à gré d'une parcelle de terrain (scindée en 3 lots) située à l'arrière des anciens ateliers de l'APAC en bordure de la rue de l'Atelier central en vue d'y développer un projet immobilier – Convention sous seing privé – Approbation – Décision.
16. PATRIMOINE COMMUNAL : Mise à disposition à titre précaire et gratuit (commodat) d'une partie de la zone verte située à l'intérieur du périmètre du site classé du Castellum à Liberchies – Convention sous seing privé de prêt à usage – Approbation – Décision.
17. DEVELOPPEMENT RURAL : Commission Locale de Développement Rural (CLDR) – Renouvellement partiel et désignation des membres effectifs/suppléants – Approbation – Décision.
18. CULTURE : Bibliothèque Communale de Pont-à-Celles – Constitution du Conseil de Développement de la Lecture (CDL) – Désignation – Décision.
19. PERSONNEL COMMUNAL : Mise à disposition par le C.P.A.S. d'un agent à l'école communale de Viesville Wolff – Article 60 § 7 – Convention – Approbation – Décision.
20. PERSONNEL COMMUNAL : Mise à disposition par le C.P.A.S. d'un agent à l'école communale de Rosseignies – Article 60 § 7 – Convention – Approbation – Décision.
21. PERSONNEL COMMUNAL : Mise à disposition par le C.P.A.S. d'un agent à l'école communale du Centre – Article 60 § 7 – Convention – Approbation – Décision.
22. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice primaire à partir du 26 09 2017 – Décision.
23. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Demande de prolongation d'un congé pour interruption partielle de carrière professionnelle, pour assister un membre de la famille gravement malade ou lui octroyer des soins, d'un maître de religion catholique, à cinquième-temps (4 périodes), du 01 03 au 31 05 2018 – Décision.
24. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Prolongation de la désignation à titre temporaire dans un emploi de directeur avec classe, pour une durée inférieure à quinze semaines, à l'école communale de Luttre, du 23 12 2017 au 19 01 2018 – Ratification – Décision.
25. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles Centre, du 07 12 au 13 12 2017 – Ratification – Décision.

26. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale d'Obaix à partir du 01 12 2017 – Ratification – Décision.
27. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale d'Obaix, implantation Bois-Renaud, à partir du 27 11 2017 – Ratification – Décision.
28. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Luttre, implantation Liberchies, les 23 et 24 11 2017 – Ratification – Décision.
29. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Luttre à partir du 01 12 2017 – Ratification – Décision.
30. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles à partir du 27 11 2017 – Ratification – Décision.
31. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Lanciers, à partir du 21 11 2017 – Ratification – Décision.
32. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Viesville, implantation Lanciers, à partir du 29 11 2017 – Ratification – Décision.
33. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles, implantation Hairiamont, à partir du 11 12 2017 – Ratification – Décision.
34. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Luttre le 05 12 2017 – Ratification – Décision.
35. PERSONNEL ENSEIGNANT FONDAMENTAL : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale d'Obaix à partir du 12 12 2017 – Ratification – Décision.
36. PERSONNEL ESPACE FORMATIONS : Désignation d'un chargé de cours temporaire dans la fonction CT Informatique DS, à raison de 16 périodes, du 01 11 au 31 12 2017 – Ratification – Décision.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

G. CUSTERS.

Ch. DUPONT.